

n°8

Curage doux

Définition

Le curage consiste à extraire la matière et les débris organiques déposés naturellement au fond d'un fossé, d'un canal, d'une rivière ou d'un plan d'eau. Ce procédé est qualifié de doux car il fait appel à l'utilisation d'outils traditionnels respectant la fragilité naturelle du milieu.

Etat initial

- L'évolution naturelle d'un fossé, d'un watergang (chemin d'eau) ou d'une mare les conduit progressivement à un comblement par un phénomène appelé atterrissement.

En effet, l'apport d'alluvions par ruissellement contribue à l'envasement des watergangs et des fossés. L'accumulation des matériaux extérieurs (feuilles, branches...), la dégradation de la matière organique, l'effondrement des berges par surpiétinement de bovins, par le passage d'engins lourds ou par la présence du rat musqué correspondent aux principales causes du comblement naturel des fossés ou des mares.

L'évolution naturelle de ces milieux aboutit tout d'abord à un envasement complet. Puis, la zone devient marécageuse avec de plus en plus d'arbustes. Enfin, le milieu initial disparaît remplacé par un bois.

Objectifs et intérêts

- Les watergangs ou chemins d'eau sont bien connus dans le Marais Audomarois. Creusés pour faciliter l'écoulement de l'eau vers les rivières, pour assécher les terres marécageuses et pour permettre le passage des embarcations traditionnelles du Marais (la bacôve et l'escute), les watergangs et les fossés jouent également un rôle important de par la faune et la flore qu'ils hébergent.
- Les mares étaient utilisées principalement comme abreuvoir pour le bétail. Puis après une période d'abandon cette pratique est de nouveau favorisée dans le but de les préserver.

- La faible profondeur d'eau, le réchauffement rapide du milieu et la zone de contact terre-eau (écotone*) sont autant de facteurs favorables à l'installation d'une flore et d'une faune diversifiées (roseaux, amphibiens, odonates*, etc...).

- L'entretien des fossés et watergangs servait à rehausser et à engraisser "naturellement" (alluvions) les terres cultivées et permettait ainsi l'accès par les eaux à ces terres isolées.

Mais depuis les années 1950, la diminution de l'activité maraîchère a entraîné un abandon de ces terres et de ce fait un arrêt de l'entretien des fossés et des watergangs.

- Cette évolution se traduit actuellement par la disparition de nombreuses zones humides et plans d'eau (exemple : comblement des mares).

- Il convient donc de reprendre une activité quasiment disparue depuis les années 50 : "le curage doux".

Technique

- La baguennette, outil traditionnel de l'Audomarois, est une sorte de grande "époussette" qui permet de sortir jusqu'à 25 kg de matière organique (vase). C'est cet outil qui est utilisé par les bénévoles, le curage s'effectuant à partir de la berge.

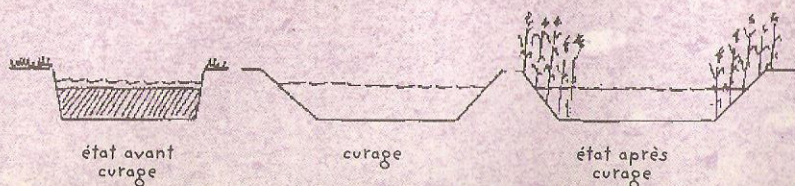
Schéma de la baguennette en détail :



- Le curage s'effectue sur une partie du fossé afin de ne pas perturber l'ensemble du milieu.

* Voir glossaire

- Le curage consiste à retirer uniquement la vase déposée sur le fond et non d'approfondir le fossé initial.
- Le curage s'effectue de novembre à fin février, c'est-à-dire en dehors des périodes de reproduction de la faune et d'épanouissement de la flore.
- Penser à entreposer les boues sur le bord du fossé durant quelques jours, avant, si besoin de les exporter, pour permettre aux animaux pris au piège de retourner dans leur mare ou leur fossé.



Travaux à réaliser par les bénévoles

- 1) Positionner la baguennette,
- 2) L'enfoncer,
- 3) Par des secousses successives quelques mètres devant soi, dans la vase, et en tirant sur le manche on remplit le bonnet,
- 4) Ramener la baguennette vers la berge,
- 5) Faire glisser ou porter la baguennette hors de l'eau,
- 6) Se retourner et vider le bonnet sur la berge.

Conseil : lorsque vous videz le bonnet, manipulez la baguennette près du bonnet afin d'utiliser la perche comme contre poids. On vide le bonnet de sa vase : soit à quelques mètres de la bordure de la berge et en étalant la vase (régalage) pour éviter son retour dans le milieu curé, soit dans des seaux ou des brouettes, si on exporte les boues de curage plus loin (sur un champ voisin par exemple).

Source : Parc Naturel Régional des Caps et Marais d'Opale